



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Intrusion dans une école du XIIème arrondissement de Paris le 5 février 2024

Question écrite n° 15549

Texte de la question

M. Jean-Philippe Tanguy appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'intrusion dans une école du XIIème arrondissement de Paris le 5 février 2024. Ce jour-là, un clandestin sous OQTF s'est introduit dans une école maternelle du XIIème arrondissement de Paris, muni de deux lames et d'un cutter, avant d'être courageusement appréhendé par un père de famille, policier hors-service qui a protégé les enfants et évité une tragédie épouvantable. La politique migratoire hors de contrôle fait entrer sur le territoire des personnes dangereuses qui s'y maintiennent au mépris de la sécurité des Français. Pire encore, ces criminels en puissance peuvent menacer des enfants sans réaction de la justice. Malgré la gravité des actes qui allaient être commis par ce Tunisien âgé de 32 ans, ce dernier a été remis en liberté sous contrôle judiciaire à la suite de sa garde à vue, soit seulement une journée après qu'il a tenté d'attaquer une école. M. le député souhaite ainsi avoir plusieurs précisions. Comment est-il possible qu'un ressortissant extra-européen, soumis à une obligation de quitter le territoire français, soit en liberté au matin du 5 février 2024 et ait pu tenter de s'en prendre à des enfants, alors même que le Gouvernement promet depuis plusieurs mois des mesures fortes sur l'expulsion des étrangers sous OQTF, multipliant les effets de communication, notamment émanant du ministre de l'intérieur sur les réseaux sociaux ? Comment se fait-il que, malgré la gravité de l'attaque, cet individu en situation irrégulière ait été libéré au risque de commettre l'irréparable ? Alors que l'école maternelle Jacques Hillairet a connu une intrusion plus que menaçante pour la sécurité des enfants, des parents et des personnels éducatifs, il lui demande en définitive quelles sont les raisons d'un tel laxisme à l'égard de cet individu et quelles mesures sont prises pour protéger les écoles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15549

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1119

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)